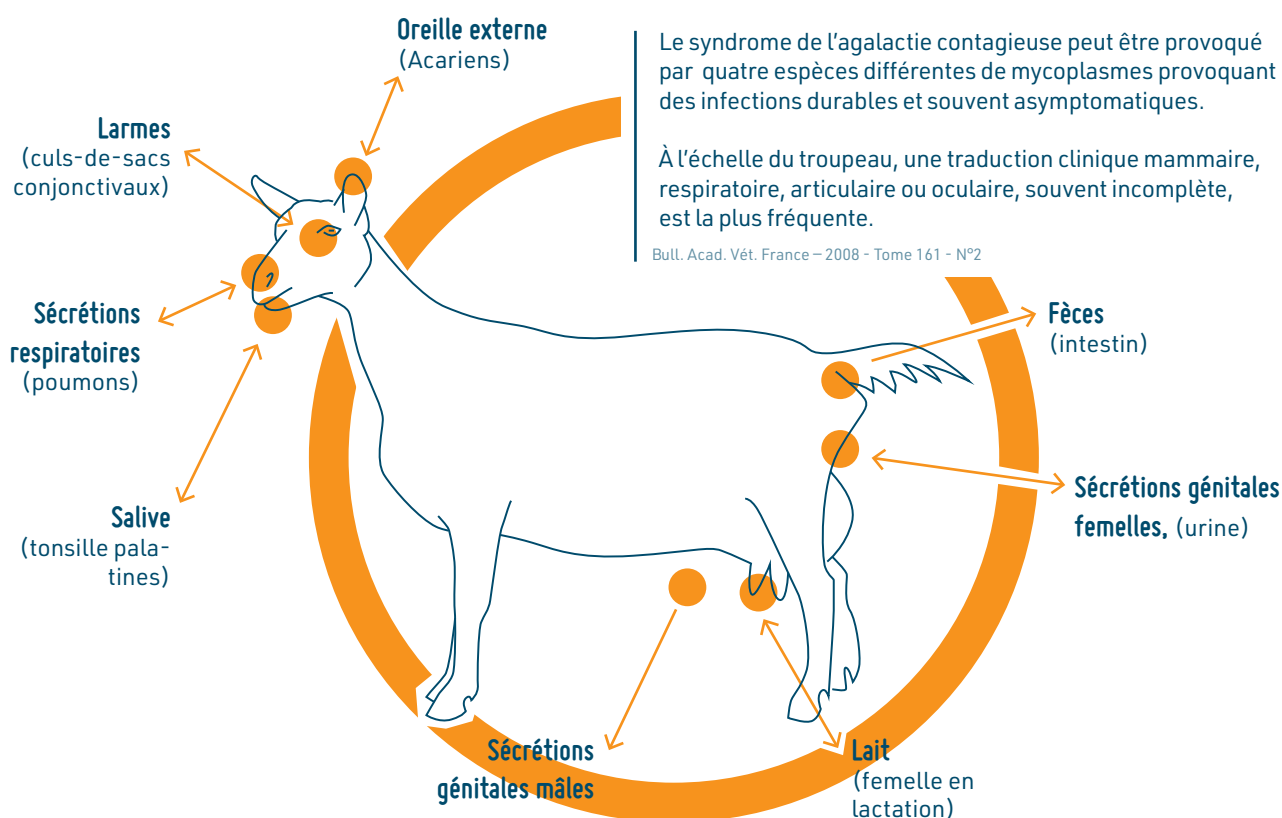


M

LA MYCOPLASMOSE CHEZ LA CHÈVRE



Le syndrome de l'agalactie contagieuse peut être provoqué par quatre espèces différentes de mycoplasmes provoquant des infections durables et souvent asymptomatiques.

À l'échelle du troupeau, une traduction clinique mammaire, respiratoire, articulaire ou oculaire, souvent incomplète, est la plus fréquente.

Bull. Acad. Vét. France – 2008 – Tome 161 – N°2

Dominique BERGONIER et Xavier BERTHELOT
École nationale vétérinaire de Toulouse (Pathologie de la reproduction)
et UMR INRA-ENVT 1225 (Interactions hôtes-agents pathogènes)

AGALAXIE CONTAGIEUSE DE LA CHÈVRE : PRÉFÉRER LA PRÉVENTION

L'infection par les mycoplasmes est en général consécutive à l'introduction d'un animal excréteur issu d'un cheptel infecté. Il est donc essentiel d'introduire des animaux issus de cheptels avec un risque d'infection faible connu.

En cas de suspicion, l'intervention d'un vétérinaire et un prélèvement sur les animaux touchés ou sur le lait de tank permettront de dépister et confirmer la maladie.

Actuellement, l'assainissement d'un cheptel repose sur l'élimination des

animaux excréteurs, des traitements antibiotiques et la vaccination.

Les résultats obtenus sont cependant aléatoires selon les cheptels.

Le protocole mis en place par QUALYSE a été validé dans le cadre de l'étude **« Évaluation d'un protocole de suivi sanitaire des mycoplasmoses caprines par recherche systématique dans les laits de tank »**.

EN PARTENARIAT



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER



QUALYSE ET LE SYNDRÔME DE L'AGALAXIE CONTAGIEUSE



RECHERCHE DE MYCOPLASMES : D'UN PRÉLEVEMENT FACILITÉ À UN RÉSULTAT RAPIDE !

Recherche des mycoplasmes responsable du syndrome agalactie contagieuse caprine (*M. agalactiae*, *M. mycoides* group comprenant *M. mycoides* subsp *mycoides*, *M. mycoides* capri, *M. capricolum*) par PCR.

Qualyse améliore la facilité de réalisation du diagnostic des mycoplasmoses dans les élevages caprins et met à disposition un kit de prélèvement à destination des vétérinaires et des éleveurs.

Le prélèvement peut être réalisé simplement par l'éleveur ou le vétérinaire : imprégnation d'un papier de type buvard (papier FTA®). Séché, ce papier peut être conservé à température ambiante et être expédié à QUALYSE par La Poste à l'aide d'une enveloppe préaffranchie présente dans le kit.

Le kit inclut les différents éléments : Instructions d'utilisation, carte FTA pour prélèvement, enveloppe retour.

© Adam King-Unsplash

INSTRUCTIONS POUR LE PRÉLÈVEMENT :

Si plus d'un prélèvement, merci de remplir le tableau au verso (un buvard FTA par échantillon)



1

Ne pas toucher à la partie « buvard » et aux cercles

Identifier la carte FTA avec le n° EDE (ou le nom de l'exploitation)



2

Homogénéiser le lait avant prélèvement si celui-ci provient d'un tank à lait

Prélevez le lait à l'aide d'une louche ou une cuillère propre

Déplier la carte et tremper la partie buvard (avec les cercles) dans le lait pour l'imbiber



3

Laissez la carte sécher ouverte et à température ambiante pendant au moins une heure

Glissez la carte dans l'enveloppe T dédiée, accompagnée du présent document complété accompagné de votre règlement

Déposer à La Poste

Analyse réalisée par QUALYSE : PCR Mycoplasmes dans le lait – sur Support Papier FTA fourni

Le résultat peut être consultable dès sa validation sur l'extranet QUALYSE (vétérinaires) ou sur l'extranet GDS Poitou Charentes pour les adhérents du GDS.